



MARVELL-AVOCATS-PARIS

7, avenue Ingres

75016 Paris

Tél. : 01 53 43 13 13

Fax : 01 53 43 13 14

marvell@marvellavocats.com

www.marvellavocats.com



Philippe Berteaux



Stéphanie Goinard



Béatrice d'Argoèves

ACTIVITÉS

Assistance de l'entreprise en situation de crise

- Compréhension de l'activité et de ses contraintes,
- Diagnostic de l'origine des difficultés,
- Définition d'une véritable stratégie de retournement,
- Mise en place d'un dispositif de traitement amiable des difficultés (mandat ad hoc, conciliation, plan de restructuration) et assistance dans la recherche de sources de refinancement,
- Accompagnement de l'entreprise dans le cadre d'un traitement judiciaire de la crise (élaboration de plan de sauvegarde ou de redressement).

Participation à des opérations de développement externe

- Mise en place d'opérations de partenariat avec une cible à la recherche d'une solution de retournement (prise de participations, acquisition d'actifs, recapitalisation, rachat de créances) dans un cadre in bonis,
- Elaboration d'offres de reprise d'entreprise ou d'actifs dans une phase de redressement ou de liquidation judiciaire.

Gestion des contentieux nés de la défaillance de l'entreprise

- Traitement des contentieux pendant la procédure collective (revendication, vérification du passif, rupture de concours bancaires...),
- Assistance des dirigeants dans le cadre d'actions en responsabilité pour faute de gestion.

POSITIONNEMENT

Le cabinet Marvell compte aujourd'hui une quarantaine de personnes avec plus de 25 avocats, dont 8 associés, répartis au sein de six pôles : corporate, commercial, droit social, restructuring et procédures collectives, fiscal et IP/IT.

Le cabinet accompagne une clientèle française et internationale d'entreprises ou de groupes (cotés et familiaux), d'investisseurs, de porteurs de projets et de dirigeants sur toutes les questions liées à la vie de l'entreprise et des affaires.

Les avocats du pôle Restructuring – Procédures collectives jouissent d'une vaste compréhension et d'une maîtrise pointue des équilibres comptables et financiers de l'entreprise et des opérations financées, notamment des LBO.

Ils mettent également au service de leurs clients un goût et une compétence reconnue pour le contentieux et la procédure, ainsi qu'une vaste connaissance des organes de la procédure.

Les avocats du pôle travaillent en étroite collaboration avec les autres équipes du cabinet notamment en droit social et en corporate.

Par ailleurs, le cabinet accompagne ses clients et partenaires dans l'ensemble de leurs projets transfrontaliers, grâce à une présence à Tel Aviv, à Rio de Janeiro et dans l'ensemble des grandes villes du monde par le biais du réseau international LNA.

CONTACT

- **Philippe Berteaux**, Associé : pberteaux@marvellavocats.com